

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/03/2024 - 2070 - 2009 B 00808 - 419 964 507 - AEF

09 B 808 - 6 MARS 2024

EDAF

SARL AEF

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
Page: 2

certifié conforme

Date d'enregistrement au Greffe
N° DU DEPOT

Bilan Actif

Damien FELLER

		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			24/2020	
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 229	1 229		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	24 071		24 071	20 424
	Autres immobilisations incorporelles	4 000	3 868	132	932
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	35 437	11 384	24 053	27 596
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 316	9 064	6 252	8 583
	Autres immobilisations corporelles	75 168	37 899	37 269	7 663
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 665
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 344		6 344	5 612
TOTAL (II)		184 379	63 445	120 935	93 474
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	194 350		194 350	170 996
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	11 788		11 788	11 413
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	636 848	8 306	628 542	713 036
	Autres créances	35 088		35 088	18 290
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	55 693		55 693	216 861
	Charges constatées d'avance	30 146		30 146	30 984
	TOTAL (III)	963 912	8 306	955 606	1 161 580
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 148 292	71 751	1 076 541	1 255 054

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

5 612

EDAF

SARL AEF

Page :

3

Bilan Passif

		31/08/2023	31/08/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	127 117	116 241
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(52 662)	44 876
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	82 839	169 501
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	36 000	36 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	36 000	36 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	113 475	124 065
	Emprunts et dettes financières divers (3)	100	3 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	531 339	543 252
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 968	256 041
	Dettes fiscales et sociales	107 601	118 478
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 219	4 617
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	957 702	1 049 553
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 076 541	1 255 054
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(52 662,26)	44 875,54
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	346 590	506 300
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 076 541** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 818 525** euros et un total **charges** de **2 871 187** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-52 662** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

certifié
conforme

Damien FELLER

Règles et Méthodes Comptables

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 229					1 229
	Autres	27 950		3 647		3 526	28 071
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 179		3 647		3 526	29 300
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement	35 437					35 437
	Instal. technique, matériel outillage industriels	15 316					15 316
	Instal., agencement, aménagement divers	26 372		8 647			35 018
	Matériel de transport	2 181		27 606		2 181	27 606
	Matériel de bureau, mobilier	13 701		499		1 657	12 543
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 006		36 752		3 838	125 921	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	22 665		150			22 815
	Prêts et autres immobilisations financières	5 612		732			6 344
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 277		882			29 159
TOTAL		150 462		41 281		7 364	184 379

EDAF

SARL AEF

Page :

26

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 229			1 229
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 594	800	3 526	3 868
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 824	800	3 526	5 098
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	7 841	3 544		11 384
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 733	2 331		9 064
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	20 004	1 336		21 340
	Matériel de transport	2 181	5 005	2 181	5 005
	Matériel de bureau, mobilier	12 406	805	1 657	11 554
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 164	13 021	3 838	58 347
TOTAL		56 988	13 821	7 364	63 445

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

EDAF

SARL AEF

Page :

27

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	36 000			36 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	36 000			36 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		8 306		8 306
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		8 306		8 306
TOTAL GENERAL		36 000	8 306		44 306
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			8 306		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 344		6 344
	Clients douteux ou litigieux	11 684	11 684	
	Autres créances clients	625 164	625 164	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	287	287	
	Impôts sur les bénéfices	20 784	20 784	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 184	6 184	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 120	2 120	
	Débiteurs divers	5 713	5 713	
	Charges constatées d'avances	30 146	30 146	
	TOTAL DES CREANCES	708 426	702 082	6 344
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	113 475	33 702	73 554	6 219
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	203 968	203 968		
	Personnel et comptes rattachés	30 417	30 417		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 882	47 882		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 865	23 865		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 437	5 437		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	100	100		
	Autres dettes	1 219	1 219		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	426 363	346 590	73 554	6 219
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		21 665			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		32 289			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		100			

--

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/08/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/08/2023
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	116 241	10 876			127 117
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	44 876	(44 876)		(52 662)	(52 662)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	169 501	(34 000)		(52 662)	82 839

Date de l'assemblée générale 24/01/2023

Dividendes attribués 34 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 34 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 135 501

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 135 501

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (86 662)

Capital social

		31/08/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2449	7 622,45

AEF

Société à responsabilité limitée

au capital de 7 622,45 €

Siège social : 17 B rue du Périgord

68270 WITTENHEIM

R.C.S : MULHOUSE 419 964 507

PROCURATION MANDATAIRE

Je soussigné, Damien FELLER, gérant de la société AEF SARL, donne procuration à M. Olivier DELEAU, expert-comptable de la société EDAF SARL, expressément mandaté, pour l'accomplissement des formalités juridiques de dépôt des comptes annuels de la société.

WITTENHEIM, le 06/02/2024

Damien FELLER

AEF

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €

Siège social : 17 B rue du Périgord
68270 WITTENHEIM

R.C.S : MULHOUSE 419 964 507

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 06/02/2024

Le six février deux mille vingt-quatre, à huit heures,

Les associés de la société **AEF SARL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Muriel SELMER, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Laurent DIEBOLD, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,
- SASU DF INVESTISSEMENTS, représentée par Monsieur Damien FELLER, Président, titulaire de 450 parts en pleine propriété

seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Damien FELLER préside la séance en qualité de co-gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2023 et quitus de la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation de ces conventions.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport établi par la gérance. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n°2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2023, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2023 lesquels font apparaître une perte de -52 662 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/08/2023 s'élevant à -52 662 euros de la manière suivante :

- Imputée en totalité sur le poste « Autres réserves », portant ainsi son solde créditeur à la somme de 74 455 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/08/2022 : 34 000 €, soit 68 € par titre ;

Exercice clos le 31/08/2021 : 43 528 €, soit 87,05 € par titre ;

Exercice clos le 31/08/2021 : néant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, approuve l'ensemble des conventions mentionnées dans ledit rapport.

Les associés intéressés ne peuvent pas prendre part au vote de cette résolution, étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Damien FELLER

Les associés

Damien FELLER

Laurent DIEBOLD

Muriel SELMER